COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 Décembre 2017

L'an deux mil dix-sept le onze décembre à dix-huit heures quarante-cinq,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN, Maire.

Etaient présents : Mme Micheline BETAILLE ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mme Lynda PREJEAN ; Mr Maxime VERCRUYSSE ; Mme Valérie DIEMERT ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mme Catherine LE DAVAY : Mr jean pierre POLUS ;Mr Stéphane BIANCIOTTO

Absents excusés
Mr Guillaume LEBRASSEUR qui a donné pouvoir à Mme Micheline BETAILLE

Absent

Secrétaire de séance Mme Micheline BETAILLE

Approbation du précédent compte rendu
Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec Eco Via
Délibération autorisant Mr le maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2017
Délibération présentation Rapport annuel SAUR et SIRYAE pour exercice 2016
Contribution communale entretien Rivières par le PNR
Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention assistance retraite CNRACL avec le CIG

Questions diverses
Demande de subvention association paralysés de France
Demande de subvention AFM téléthon
Point travaux
Vœux du Maire
Ferréolien

Approbation du compte rendu du précédent Conseil
Le compte rendu du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Eco Via
Convention 2018 pour 3 fois 5 jours pour un montant de 804€ / jour.
Adoptée à l'unanimité.

Délibération autorisant Mr le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2017
Adoptée à l'unanimité.

Délibération présentation du rapport annuel SAUR et SIRYAE pour 2016
Ce rapport sera à disposition des administrés qui souhaiteront le consulter.
Adopté à l'unanimité.

Contribution communale entretien des rivières par le PNR
Le montant de cette cotisation est fixé à 676.46 € pour 2018.
9 voix pour et une abstention.

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention assistance retraite CNRACL avec le CIG
Il s'agit d'une assistance pour établir un dossier de retraite d'agent.
Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer cette convention à l'unanimité.

Questions diverses

Demande de subventions : Association AFM téléthon et Association Paralysés de France
Le conseil municipal ne souhaite pas subventionner.

Point sur les travaux : Les travaux de l'ancienne mairie sont terminés : reste à faire le raccordement ENEDIS, après une 1ere étude non validée, une 2eme étude a été faite et pourra être validée par la commune.

Contrat rural : Validé par la région, prochaine commission du département le 22/12/2017 ; il sera mis en action en 2018.

Triennal voirie : Le dossier de consultation du bureau de contrôle est fait .L'entreprise Qualiconsult a été retenue, en cours un DCE Maitrise d'œuvre, suivra ensuite le dossier de consultation pour les travaux de confortement du mur (gabion). Ces travaux nécessitant de contracter 1 emprunt pour le financement en attendant un jugement du tribunal.

Dossier Franchetti : La commune a pris un arrêté validant la demande de travaux de Mr Franchetti avec les prescriptions en accord avec la DDT. Reste a étudier la faisabilité d'échange entre 12 chemin rural traversant sa propriété et 1 chemin longeant la dite propriété.

Travaux 17 tournants : Des travaux de réfection de la chaussée ont été effectués sauf sur 30 mètres pour refaire le soutènement à l'endroit où le terrain s'effondre. Travaux prévus par le conseil départemental en 2018.

Vœux du maire : Dimanche 7 janvier 2018 à 11h en salle communale.

Ferréolien : en cours de correction, impression à suivre pour une distribution prévue fin de semaine prochaine.

La séance est levée à 20 heures 15.

Monsieur jean Luc JANNIN Mme Catherine LE DAVAY Mr Jean Pierre POLUS

Mr Maxime VERCRUYSSE Mr Guillaume LEBRASSEUR Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE Mme Lynda PREJEAN Mme Valérie DIEMERT

Mr Stéphane BIANCIOTTO